



CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations

Affiché à la Mairie de Valdahon et Mise en ligne le : <i>19/06/2024</i>	Séance du Mercredi 12 juin 2024 Salle d'Honneur – Hôtel de Ville - Valdahon	Visé par : Le Maire de Valdahon Sylvie LE HIR
--	---	---

PRÉSENCES

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 7 juin 2024 suite à l'absence du quorum lors de la séance prévue le 6 juin, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville –25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h02 et levée à 21h10.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Morgan PERRIN, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE (arrivée à 20h13)

Etaient absents : M. Salih KURT, Mme Dominique GUILLEUX, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Didier DUMONT, M. Dominique ROUX, M. Guy BRUCHON.

Secrétaire de séance : Mme Agnès MARGUET.

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : R. LORIN CART-GRANDJEAN/G. JOBERT ; D. GUILLEUX/A. MARGUET ; B. LAPOIRE/S. LESCURE ; D. DUMONT/P. BENOIT ; D. ROUX/H. PROST-TOURNIER ; G. BRUCHON/M. COLLETTE.

- Approuve la vente du bâtiment « maison des associations » située sur les parcelles AH 165 de 311 m² et AH 181 de 34 m² au Crédit Agricole, Franche Comté développement foncier pour un montant de 90 000€
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents

Rapport adopté à la majorité : Pour : 17 Contre : 3 Abstention : 3

9. Budget annexe Vallons Saint Michel – DM 1 - Acquisition de la parcelle AM 12

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Abroge la délibération du 04 novembre 2015 qui se prononçait en faveur de l'acquisition de la parcelle AM 12 à l'euro symbolique,
- Approuve l'acquisition de la parcelle AM 12 d'une contenance de 2 163 m² au prix de 13 000€,
- Approuve la DM1,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 20 Contre : 2 Abstention : 1

10. Abrogation de la délibération n° 2021-03 du 14 janvier 2021

Après avoir délibéré, le Conseil municipal abroge la délibération n° 2021-03 du 14 janvier 2021.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

11. Vente terrain aisance-parcelle AB 314 rue du Chanoine Brachotte à M. Jean-Marie VOITOT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la vente de la parcelle AB 314 de 171 m² à Monsieur Jean-Marie VOITOT pour un montant de 8 550 €
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

FINANCES

2. Budget principal – Décision modificative n°5 – Travaux et équipements complémentaires cimetière

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°5.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

3. Budget principal – Décision modificative n°6 – Travaux restauration collective pour 2 périscolaires

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°6.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

4. Budget principal – Décision modificative n°7 – Transfert de crédits - AP/CP salle polyvalente

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°7.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 17 Contre : 6 Abstention : 0

Le Maire,
Sylvie LE HIP

